



ÉTOILE DE VOIRON® Comité Directeur

Culture & Détente

Association loi 1901 n° W381017600 – Affiliée F.S.C.F.

5 rue Jean-Baptiste Guimet – 38500 VOIRON

Tél : 04 76 93 05 11

www.etoiledevoiron.com | etoiledevoiron@orange.fr



## FEUILLE D'INSCRIPTION 2024 / 2025

Monsieur       Madame       Mademoiselle

NOM	
Prénom	
Date de naissance	
Adresse	
Complément d'adresse	
Code Postal	
Ville	
Téléphone	
Mail	

*Ecrire en majuscule SVP*

### ACTIVITES CHOISIES, HORAIRES ET TARIFS (cochez la ou les cases)

#### ATELIERS PEINTURES : Stéphane PAU

<input type="checkbox"/> Peinture toutes techniques	Lundi 30 séances	de 9h00 à 12h00	405 € (3 x 135 €)
<input type="checkbox"/> Peinture toutes techniques	Lundi 30 séances	de 14h00 à 17h00	405 € (3 x 135 €)
<input type="checkbox"/> Peinture toutes techniques	Lundi 30 séances	de 18h00 à 21h00	405 € (3 x 135 €)
<input type="checkbox"/> Dessin d'après modèle vivant	Mardi 10 séances	de 9h00 à 17h00	309 € (3 x 103 €)

#### PEINTURE CHINOISE : Karine BECKER

<input type="checkbox"/> Peinture chinoise	Jeudi 30 séances	de 15h30 à 17h00	387 € (3 x 129 €)
--	---------------------	------------------	-------------------

**MONTANT TOTAL DE L'INSCRIPTION :**

€

Cocher la case correspondant à votre mode de règlement

<input checked="" type="checkbox"/> Cotation 2024 / 2025	Soit un chèque de <b>33 €</b>
<input type="checkbox"/> La totalité de la saison	Soit un chèque de :
<input type="checkbox"/> En 3 fois	Soit 3 chèques de :

## CONDITIONS GÉNÉRALES ET RÈGLEMENT INTÉRIEUR

- 1- La **cotisation annuelle** à l'Etoile de Voiron Comité Directeur est fixée à **33 €** pour l'année 2024/2025. Elle est **obligatoire** et **non remboursable**. Son règlement se fait à part de celui des activités.
- 2- **Toute année commencée est due intégralement**. Aucun remboursement en cas d'abandon en cours d'année hors cause médicale importante. Dans ce cas, un certificat médical sera demandé.
- 3- Pour les nouveaux adhérents ou pour les adhérents qui désirent pratiquer une nouvelle activité, une séance gratuite est proposée à titre de découverte. Par la suite, toute année commencée est due intégralement.
- 4- L'inscription est validée à réception du règlement total de l'année.  
**L'accès aux ateliers ne sera pas autorisé tant que le dossier ne sera pas complet** : fiche d'inscription + règlement financier.
- 5- L'Etoile de Voiron<sup>®</sup> se réserve le droit d'annuler une activité faute d'atteindre un certain nombre de participants.
- 6- **Droit à l'image** : sauf avis contraire et explicite, l'adhérent autorise l'Etoile de Voiron Comité Directeur la publication sur son site internet.
- 7- Les adhérents jouissent pendant la saison en cours du droit à utiliser notre salle équipée pour 80 personnes pour leurs réceptions familiales ou amicales en bénéficiant d'une remise de 20 % sur le tarif général de réservation après signature du protocole de mise à disposition.
- 8- Concernant le nouvel horaire de cours avec modèle vivant, **l'inscription** vaut pour les **10 mardis** indiqués sur le calendrier remis à l'inscription et implique le respect des horaires indiqués : **de 9h à 17h**. Aucun aménagement tarifaire négociable.

Je certifie avoir lu le règlement intérieur et m'y conformer.

Je certifie avoir reçu le calendrier des cours pour la saison 2024 / 2025.

Veuillez recopier la mention : « LU ET APPROUVÉ » en toutes lettres :

---

Fait à \_\_\_\_\_ le \_\_\_\_\_ Signature